

TECHNOLEX 2018 (Paris, 28 novembre 2018)

■ Un rendez-vous incontournable pour les entrepreneurs et acteurs du numérique

Après deux premières éditions couronnées de succès en 2016 et 2017, la 3^{ème} édition de TechnoLex, rencontre dédiée aux enjeux couplés de la technologie et du droit organisée par le Groupe Serda Archimag avec la coopération scientifique du cabinet Lexing Alain Bensoussan Avocats, sera consacrée aux "Opportunités et nouvelles règles du jeu".



Le développement exponentiel des activités robotiques, du big data, des algorithmes et de l'intelligence artificielle est porteuse d'opportunités de progrès et d'amélioration des conditions de vie sans précédent : santé, éducation, sécurité, transports, développement durable, etc. A condition de réussir à encadrer au plan juridique et éthique cette révolution technologique qui offre par ailleurs des perspectives sans précédent en termes de créativité et de *business development* aux entreprises innovantes qui réussiront à négocier ce virage digital et tirer pleinement parti des avancées les plus disruptives.

Cette 3^e édition de [TECHNOLEX](https://www.technoLex.eu) se déroulera le **mercredi 28 novembre 2018** au Collège des Bernardins, 20, rue de Poissy, 75005 Paris.

Au programme, 6 ateliers, 2 séances plénières, 1 procès fictif, 7h de formation et plus de 30 intervenants pour vous aider à anticiper le futur et répondre à vos questions.

Rejoignez-nous pour cette nouvelle édition de TechnoLex, point de rencontre, d'échange et de networking entre les différents acteurs impliqués dans des démarches disruptives.

[Programme et inscription](https://www.technoLex.eu/programme-technoLex/) (<https://www.technoLex.eu/programme-technoLex/>)

ARTICLES

- [Des tokens qualifiés de « Securities » aux termes du Howey Test](#), M-A. de Montlivault-Jacquot, P. Guynot de Boismenu.
- [Démarchage téléphonique : quels droits pour les consommateurs ?](#) P. Bigle, L. Antigny.
- [Le respect des données personnelles médicales à l'heure du RGPD](#), E. Bonnet.
- [Un code de conduite européen sur le partage des données agricoles](#), J.-F. Forgeron, J. Knight.
- [Administrateur provisoire : une désignation facilitée ?](#), P.-Y. Fagot, M. Guinot.
- [Les enjeux juridiques des blockchains dans le rapport de l'OPECST](#), M. Soulez, M. Gérardin.
- [Drones armés : une prise de conscience française confirmée](#), D. Gazagne, A. Desies.
- [Les ventes de tokens confrontées au droit international](#), M-A. de Montlivault-Jacquot, P. Guynot de Boismenu.
- [Rappel procédural sur l'expertise judiciaire](#), P.-Y. Fagot, M. Guinot.
- [E-réputation : le Conseil de l'Ordre des médecins publie un guide](#), E. Bonnet.
- [L'intelligence artificielle confrontée aux droits de l'homme](#), E. Bonnet.
- [Travailleurs indépendants : vers plus de protection](#), E. Wall, B. Martinez.
- [Prospective Talk : quelles compétences pour quel travail en 2038 ?](#), E. Bonnet.
- [Lancement du « Diagnostic RGPD » Wolters Kluwer / Lexing @](#), E. Bonnet.
- [Drones armés : une prise de conscience française confirmée \(1/2\)](#), D. Gazagne, A. Desies.
- [Analyse d'Impact : avis de l'EDPB sur les propositions des Etats](#), A. Banck.
- [Un juge chilien ordonne la réouverture du compte d'une plateforme](#), M-A. de Montlivault-Jacquot, P. Guynot de Boismenu.
- [Rapport blockchain de l'Observatoire-forum des chaînes de blocs](#), M. Soulez, M. Gérardin.
- [Les outils juridiquement utiles du contract manager](#), E. Le Quellenec, D. Korabelnikov.
- [Sapin, Vigilance et RGPD au programme du Cercle de la Compliance](#), E. Bonnet.
- [La CJUE saisie sur l'exploitation des œuvres audiovisuelles de l'INA](#), M. Soulez, S. Gérardin.
- [Livraison d'un site web et valeur probante d'un constat d'huissier](#), M-A. de Montlivault-Jacquot, P. Guynot de Boismenu.
- [Conformité du logiciel de suivi des pilotes à la loi de 1978](#), V. Bensoussan-Brulé, D. Cohen.
- [Les modalités d'accès aux réseaux mutualisés en fibre optique](#), F. Forster.

PROCHAIN PETIT-DEJEUNER

- **14 novembre 2018** : « [La sécurité des objets connectés : faites le point](#) », F. Forster, N. Plouviat
- **21 novembre 2018** : « [Sécurité numérique : où en êtes-vous ?](#) », P. Bigle.
- **12 décembre 2018** : « [Innovation : faites le point sur les aspects propriété et fiscalité](#) », M. Soulez et P.-Y. Fagot.
- **21 novembre et 12 décembre 2018** : [Afterworks Lexing](#).

CONFERENCES

- **14 novembre 2018** : « [Atelier pratique : Le RGPD pas à pas](#) », C. Avignon, J. Bensoussan.

- **28 novembre 2018** : « [TechnoLex 2018 : opportunités et nouvelles règles du jeu](#) », *Lexing Alain Bensoussan Avocats*.
- **7 décembre 2018** : « [Nouveau droit de la robotique et de l'IA](#) », *J. Bensoussan* pour DII Formation.
- **11 décembre 2018** : « [Etat des lieux des changements géopolitiques et leur impact sur l'industrie à l'horizon 2025](#) », *A. Bensoussan* au TOTEC 2018.
- **13 décembre 2018** : « [Afterwork « RGPD : contrainte ou opportunité](#) », *A. Bensoussan* pour Comundi.

INTERVIEWS

- [Fichier TES : le Conseil d'Etat écarte tous les recours et valide le fichage numérique des Français](#), *A. Bensoussan* pour le JT de RT France ([voir la vidéo](#)).
- [Comme pour les humains, le droit des robots s'imposera comme un droit naturel](#), *A. Bensoussan* pour L'Opinion.
- [Philosophie : Aimer son robot ?](#), *A. Bensoussan* pour Arte.

OUTILS ET NOUVEAUTES

- [Lancement du Diagnostic RGPD Wolters Kluwer](#), *Lexing Alain Bensoussan Avocats*.
- [DPO édition 2018 : Minilex Data Protection Officer](#), 2ème édition Larcier.
- [Guide pratique, les avocats et le RGPD](#), élaboré par *Lexing Alain Bensoussan Avocats* pour le CNB

VIE DU CABINET

- [Lexing Alain Bensoussan Avocats au 62ème congrès de l'UIA \(Porto, 30 octobre – 3 novembre 2018\)](#), *E. Bonnet*.
- [Lexing Alain Bensoussan Avocats présent à la Nuit des Legaltechs](#), *E. Bonnet*.
- [Pro Bono : le cabinet aux côtés de la Fondation Abbé Pierre](#), *E. Bonnet*.
- [Classements Décideurs 2018 : Alain Bensoussan Avocats à l'honneur](#), *E. Bonnet*.
- [RGPD Acte 2 : le cabinet participe à l'IT Tour 2018](#), *E. Bonnet*.
- [Best Lawyers 2019 : Alain Bensoussan Avocats à l'honneur](#), *E. Bonnet*

La JTIT est éditée par Alain Bensoussan Selas, société d'exercice libéral par actions simplifiée, 58 boulevard Gouvion-Saint-Cyr, 75017 Paris, président : Alain Bensoussan.

Directeur de la publication : Alain Bensoussan - Responsable de la rédaction : Isabelle Pottier

Diffusée uniquement par voie électronique – gratuit - ISSN 1634-0701

Abonnement à partir du site : <https://www.alain-bensoussan.com/outils/abonnement-petit-dejeuner-debat/>

©Alain Bensoussan 2018

Site: www.alain-bensoussan.com / [Facebook](#) [Twitter](#) [LinkedIn](#) [Google+](#) [YouTube](#) / Certification ISO 9001:2008